

PROCÈS-VERBAL
RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE
TENUE LE 19 SEPTEMBRE 2022 À 18h15 (salle du personnel)

Présences:

Isabelle Coulombe, directrice
Josée Coderre, enseignante
Nancy Chaussé, enseignante
Normand Bonin, parent

Fanny Mayer, parent
Marie-Ève Perreault, parent
Tommy Pilote, parent

Absents : Marie-Claude Durand, enseignante, Vincent Grenier membre de la communauté

Il y a quorum.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Josée Coderre propose l'adoption.

CE-20220919-01

2. Lecture et adoption du procès-verbal du 24 mai 2022

Fanny Mayer propose l'adoption.

CE-20220919-02

3. Suivi du procès-verbal

Aucun

4. Questions orales du public

Aucune question du public

5. Normes et modalités 2022-2023

La direction explique les modalités qui ont été établies par les enseignants en respectant les balises du régime pédagogique et de l'instruction annuelle.

Fanny Mayer propose l'adoption.

CE-20220919-03

6. Rapport annuel de la présidence 2021-2022

La présidente propose que chaque membre fasse la lecture du rapport. Aucune modification à apporter.

Marie-Ève Perreault propose l'adoption.

CE-20220919-04

Il y a une discussion concernant la possibilité de faire une campagne de financement cette année. Il est décidé qu'il n'y aura pas de levée de fonds pour cette année parce qu'il y a +/- 12000\$ dans le fonds 9.

7. Mot des enseignants

Une enseignante nous informe que Christian Marc Gendron pourrait venir chanter à l'école avec les enfants gratuitement. C'est à suivre.

La fête de la rentrée a été remise au jeudi 22 septembre parce que l'animateur était affecté par la Covid-19.

8. Mot de la direction

La directrice mentionne qu'elle souhaite envoyer un sondage pour savoir combien les parents sont prêts à déboursier pour les sorties et activités pour l'année scolaire 22-23. En fonction des résultats, nous pourrions prendre des décisions entourant le fonds 9.

La directrice indique qu'il y a une hausse des frais de transport probablement associée à la pénurie de chauffeurs et à la hausse du prix de l'essence. Il est évident que cela pourra augmenter le coût des activités et les frais demandés aux parents.

D'ailleurs pour les sorties, la directrice informe les membres que de nouvelles exigences sont demandées par l'assureur du CSSS pour les activités dont le risque des blessures est élevé.

La directrice souligne l'implication de Madame Nancy Chaussé au conseil d'établissement en 22-23 et la remercie pour son engagement.

9. Autres points


Afin d'assurer un recrutement plus efficace de parents bénévoles, il est suggéré de fournir une définition des tâches demandées pour éclaircir le mandat et pour intéresser plus de parents.

10. Levée de l'assemblée

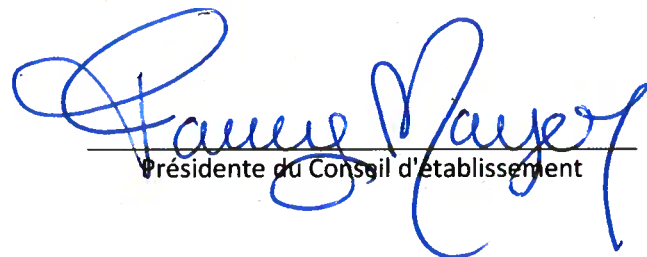
Afin d'assurer un recrutement plus efficace de parents bénévoles, il est suggéré de fournir une définition des tâches demandées pour éclaircir le mandat et pour intéresser

Fanny Mayer propose la levée de l'assemblée à 18h55.

CE-20220919-05



Direction d'école



Présidente du Conseil d'établissement